Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902803-20260304-DCM2026_1_3-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE TELGRUC SUR MER
Séance du 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-cinq février deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Maire.

Conseillers municipaux présents : ARNAUD Véronique, DESAINTJAN Evelyne, FAUCHARD Maïwenn, GOURITIN Marie-Laure, KERSPERN Jean-Claude, LABIGNE Sylvie, LAGADIC Matéo, LE MOIGNE Yves, LE PENNEC Dominique, LE SONN Michel, PIERROT Mathieu, SOULAIMANA Hamissi.
Procurations : MENU Marie-Hélène à GOURITIN Marie-Laure.
Absente excusée : RIOU Marie-Pierre.
Absents : GALK-PORSMOGUER Myriam, HOARAU Christine, LANDIER Morgan, ROSPART Olivier.

Secrétaire de séance : ARNAUD Véronique.

N° 2026-1-3 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2026

Madame la Maire propose de maintenir les taux en 2026, comme suit :

- ✓ Taxe sur le foncier bâti : 36.17
- ✓ Taxe sur le foncier non bâti : 51.07
- ✓ Taxe d'habitation : 14.80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ♦ DECIDE de maintenir les taux d'imposition en 2026 tels qu'indiqués ci-dessus.

La Maire,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.

